

La Réduction des Risques à l'école

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER 6 DU MÊME NOM, RÉDIGÉ PAR CÉCILE BÉDUWÉ

L'usage (et la vente) de drogues au sein des établissements scolaires est un sujet récurrent dans les médias belges. Cet intérêt est notamment alimenté par l'augmentation croissante des opérations « anti-drogues » menées par la police dans les écoles, avec des résultats, en termes de saisie, généralement très maigres.⁶⁷⁾ Les chiffres disponibles, tant du côté flamand⁶⁸⁾ que du côté francophone⁶⁹⁾, montrent de leur côté des niveaux de consommation de drogues chez les jeunes en âge scolaire relativement bas et constants, y compris pour l'alcool, le tabac et le cannabis. Pour faire face aux problèmes liés à l'usage de drogues qui se posent malgré tout à l'école, les enseignant·es et les directions sont souvent livrées à elles-mêmes. De leur propre initiative, certaines se tournent vers des acteur·ices de la prévention qui restent peu sollicité·es. La Réduction des Risques (RdR) liés à l'usage de drogues, quant à elle, est absente du milieu scolaire. Pourtant, une littérature scientifique bourgeonnante met en évidence son efficacité auprès du public jeune, notamment en ce qui concerne la

consommation d'alcool⁷⁰⁾ et, en particulier, auprès des 15 ans et plus⁷¹⁾. Deux intervenant·es ont été invitées pour nous faire part des projets de prévention innovants que leurs associations mènent dans les écoles et des enseignements qu'ils tirent à partir de leurs expériences de terrain.

INTERVENANT·ES :

Patricia Bernaert, formatrice et chargée de projet chez Prospective Jeunesse⁶⁵⁾

Thomas Gelly, travailleur social et coordinateur de l'équipe permanence et consultation chez Infor-Drogues⁶⁶⁾

PERSONNES RESSOURCES :

Astrid Bovesse, responsable de projet au Fonds des Affections Respiratoires – FARES

Fanny Céphale, chargée de projet au Centre Bruxellois de Promotion de la Santé – CBPS

Audrey Decarpentrie, psychologue clinicienne au Pélican

Véronique de Thier, responsable politique à la Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel - FAPEO

⁶⁷⁾ Concertation Réflexion Écoles Police Bruxelles, 8 mai 2019.

⁶⁸⁾ Vlaams expertisecentrum Alcohol and andere Drugs, 2023.

⁶⁹⁾ Stévenot et Hogge, 2021.

⁷⁰⁾ McKay et al., 2014.

⁷¹⁾ Poulain et Nicholson, 2005.

⁶⁵⁾ Service spécialisé en prévention des assuétudes, www.prospective-jeunesse.be, consulté le 14/12/23.

⁶⁶⁾ Infor-Drogues (récemment devenu Infor Drogues & Addictions) offre de l'information, de l'aide, des conseils à toute personne ou collectivité confrontée d'une façon ou d'une autre, de près ou de loin, à la problématique des drogues. L'association, surtout connue pour sa permanence téléphonique, offre également d'autres services (permanences, consultations, communication...), www.infordrogues.be, consulté le 14/12/23.

L'expérience d'Infor-Drogues auprès des écoles

Thomas Gelly, Infor-Drogues

Thomas Gelly introduit son intervention en proposant d'emblée une définition du concept de Réduction des Risques ou RdR. Il constate en effet une confusion fréquente entre la RdR et la prévention dans les demandes adressées par des acteur·ices du milieu scolaire. La RdR est définie comme une stratégie de santé publique qui vise à prévenir les dommages liés à l'utilisation de

drogues. Celle-ci s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé physique, mentale et sociale, à côté des deux autres stratégies que sont la prévention et le traitement. Si le traitement a pour objectif un changement d'ordre sanitaire et ou psycho-social et si la prévention a pour objectif de diminuer l'incidence de l'usage de drogues dans la population,

la RdR a quant à elle pour objet de réduire les risques et de prévenir les dommages que les drogues peuvent occasionner chez les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas s'abstenir d'en consommer.

Une brève histoire de la RdR est ensuite proposée qui distingue trois grandes périodes. Une première période qui commence au début du XX^e siècle et au cours de laquelle des personnalités et des associations vont ouvrir la voie à l'idée d'organiser l'accès à des services sanitaires aux usager·ères de drogues. La RdR était née. Au cours de la deuxième période, la RdR a été marginalisée suite à l'accent mis sur la prohibition du commerce de l'opium et d'autres stupéfiants. Au cours de la troisième période, la RdR est revenue à l'avant-plan grâce aux militant·es et associations qui se sont mobilisées dans la lutte contre l'épidémie de VIH qui touchaient particulièrement les usager·ères de drogues.

Confusion entre RdR et prévention dans les demandes des écoles

La confusion entre RdR et prévention est souvent présente dans les demandes d'intervention adressées par les écoles à Infor-Drogues. Quand un·e responsable ou un·e enseignant·e demande à Infor-Drogues de venir faire de la RdR au sein d'une école, iel souhaite en réalité que l'association vienne informer les élèves sur les dangers de la consommation, dans l'espoir que l'intervention dissuade les élèves de con-

sommer. Ceci correspond plutôt à un objectif de prévention. Or, répondre trop vite à cette demande sans l'analyser en profondeur n'est pas gage de réussite. En général, les consommateur·ices de drogues connaissent déjà, en partie du moins, les risques associés à leur consommation. Une telle intervention a donc peu de chance de les motiver au changement.



L'âge des élèves est un autre élément qui complexifie la réponse donnée à ce type de demande. La réponse donnée à une demande d'intervention diffère selon que les élèves aient moins ou plus de 12 ans, moins ou plus de 16 ans, etc. L'objectif de ces catégories est de montrer que les enjeux ne sont pas les mêmes en fonction de la personne, de son âge, de sa situation, ou encore en fonction de la consommation en tant que telle (intensité, chronicité...). Pour mieux expliquer ces enjeux, Thomas Gelly se réfère aux travaux de l'Observatoire Européen des Drogues et Toxicomanies (OEDT) qui fait la distinction entre trois types de prévention : la prévention universelle, la prévention sélective et la prévention indiquée.

manies (OEDT) qui fait la distinction entre trois types de prévention : la prévention universelle, la prévention sélective et la prévention indiquée.

Trois types de prévention

La prévention universelle s'adresse à tout le monde, consommateur·ices ou pas. Ici, les projets vont surtout s'articuler autour de messages de dissuasion ou de retard de l'usage. La prévention sélective s'adresse à des groupes à risques mais est également basée sur une approche globale visant l'apprentissage de

compétences ou d'attitudes de vie, la transmission de messages de dissuasion ou de report mais aussi de messages et de techniques de Réduction des Risques. On s'adresse donc à ce niveau à un public dont on sait qu'il s'inscrit dans une consommation et auprès duquel on peut introduire les messages et les principes de la RdR de manière groupale. La prévention indiquée s'adresse quant à elle aux adultes usagères de drogues.

Selon l'OEDT, la RdR n'est recommandée que face à un public qui consomme, de façon problématique ou pas. Par contre, elle ne l'est pas lorsqu'il s'agit d'un public jeune qui comprend aussi et surtout des non-consommateurs, auprès de qui on risquerait d'introduire un objet qui jusque-là ne faisait pas partie de leur monde symbolique et physique. Cette démarche pouvant se révéler contre-productive, il est dès lors plus aisé de comprendre les crispations qui s'expriment autour de la possibilité de faire de la Réduction des Risques de manière très concrète dans les écoles.

Des adultes-relais au sein des écoles comme vecteur de prévention ou de RdR

Quand une école contacte Infor-Drogues afin qu'un·e membre de l'équipe vienne présenter les dangers de la consommation aux élèves, l'équipe s'évertue à remettre en question ce type d'intervention qui ne porte pas forcément ses fruits. Infor-Drogues propose plutôt de renforcer la place de l'adulte-relais, cet adulte pouvant être l'instituteur·ice, un·e travailleur·euse du centre PMS, etc. Plutôt que de répondre directement aux demandes qui leur sont adressées de venir informer les élèves des dangers de la consommation de drogues, Infor-Drogues va donc plutôt former l'adulte-relais afin que celui-ci soit vecteur de prévention ou de Réduction des Risques en fonction de la spécificité des situations qu'il est le plus à même de pouvoir évaluer. Former cet adulte-relais implique notamment un travail important sur les représentations qui sont véhiculées dans l'enceinte de l'école, et au-delà, sur les drogues et leurs usages, ces représentations de départ faisant souvent barrage à un travail de prévention ou de RdR.

Des usages au bien-être des élèves, l'approche de Prospective Jeunesse en milieu scolaire

Patricia Bernaert, Prospective Jeunesse (PJ)

Prospective Jeunesse partage la même approche et philosophie qu'Infor-Drogues. Patricia Bernaert aborde d'abord la question du cadre. En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'introduction et la détention de drogues au sens de la loi de 1921 est un motif d'exclusion définitive de l'école. La lettre de la loi de 1921 se retrouve ainsi transposée dans le cadre scolaire de la FWB. Certains établissements retranscrivent la disposition dans leur règlement d'ordre intérieur. D'autres vont y apporter des nuances, en proposant par exemple une progressivité dans les sanctions. Nous sommes donc assurément dans une logique de l'interdit : les consommations de substances psychotropes n'ont pas leur place en milieu scolaire, ces espaces ne sont en rien des lieux de consommation. La Réduction des Risques dans ce qui n'est pas censé être un lieu de consommation pose dès lors question, bien évidemment. Par ailleurs, nous sommes encore et toujours confrontés·es à des directions d'école qui s'enferment dans le déni en mode : « Il n'y a pas de drogues dans notre école, je suis désolé·e ».

Un travail mené avec les équipes éducatives autour des représentations des consommations et du climat scolaire

Quand Prospective Jeunesse reçoit une demande émanant d'une école, la première étape est de l'analyser et de la retravailler. Au cours de cette analyse, l'association explique son approche qui consiste à proposer un travail d'accompagnement des professionnel·les ou, comme les a appelé·es Thomas Gelly, les adultes-relais. Les jeunes, les élèves peuvent être impliqués dans les démarches mais le travail est mené en priorité avec l'équipe éducative. Pourquoi ce choix ? Parce qu'en travaillant avec les adultes-relais, c'est sur l'environnement des élèves que l'association entend travailler et plus particulièrement sur le climat scolaire. Pour y parvenir, l'accent est mis sur la posture individuelle des

enseignant·es mais aussi sur la cohésion au niveau de l'équipe éducative afin que celle-ci puisse se positionner collectivement par rapport à la consommation et aux élèves qui consomment. Cette posture plus ou moins ouverte selon les écoles avant formation, après formation, avant accompagnement, après accompagnement, est de nature à rendre l'environnement plus ou moins favorable, plus ou moins stigmatisant, plus ou moins tolérant vis-à-vis des élèves qui consomment. Cela participe du bien-être des élèves à l'école.

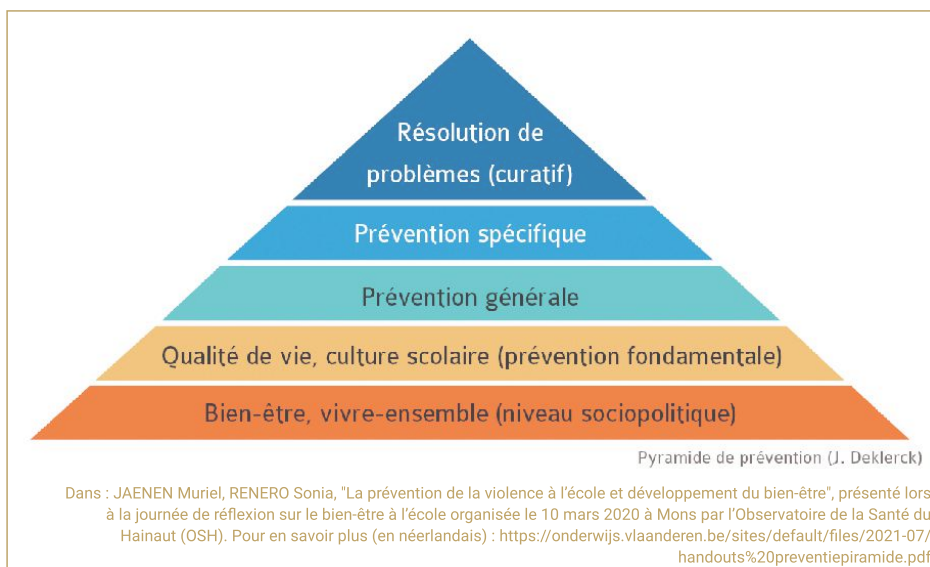
Tout le travail avec les adultes-relais va consister à mettre de la distance par rapport au produit, à sortir de cette fascination du produit, de sa toute puissance, pour les amener à aborder la question du contexte et, plus particulièrement, celle du/de la jeune en relation avec son contexte, avec ses pairs, avec les adultes qui l'entourent. Prospective Jeunesse va mettre cela au travail de différentes façons. Par exemple, une équipe éducative peut être accompagnée dans un exercice de révision du règlement d'ordre intérieur : Comment sanctionne-t-on ? Que peut-on mettre en place qui n'est pas de l'ordre de l'exclusion pure et simple ? Etc. Cet exercice nécessite un travail important sur les représentations, une mise à plat et une déconstruction de ces représentations. Cette étape est cruciale. On ne peut pas faire sans parce qu'il n'est pas possible de construire de la prévention ou de la RdR sur base des représentations sociales communément véhiculées. Le photolangage peut être utilisé pour mettre ces représentations à plat. Une animation qui est également utilisée à cette fin consiste à demander aux adultes-relais de lister toutes les drogues qu'ils connaissent sur des cartons avant de les classer de la plus dangereuse à la moins dangereuse. Évidemment, c'est un exercice qui n'a pas de sens car que veut dire « dangereux » ? Les participant·es prennent conscience que cela va dépendre d'une multitude de facteurs. Dans l'approche privilégiée par l'association, il n'y a pas de drogues dures, il n'y a pas de drogues douces mais

des usages durs et des usages doux. C'est l'usage que l'on va faire d'une substance qui va être déterminant, ce n'est pas la substance en elle-même. Ces exercices génèrent des débats très participatifs qui peuvent secouer les personnes qui y prennent part. L'association perd parfois des personnes en cours de route parce qu'elles ne veulent pas entendre un tel discours.

Un travail orienté vers la promotion de la santé, vers le bien-être des élèves...

Une fois les représentations sociales déconstruites, il est plus aisé d'orienter les débats vers la promotion de la santé. Ici, il est important de valoriser ce que l'école, les acteur·ices scolaires font déjà, mettent déjà en place mais que, à tort, iels ne considèrent pas comme étant de la prévention. Pourtant, quand on aborde la question de la consommation de drogues à l'école sous l'angle de la promotion de la santé, il y a souvent beaucoup d'actions ou postures, plus ou moins conséquentes, visibles, individuelles ou collectives qui existent déjà. Celles-ci n'étant pas forcément en lien avec le produit, elles ne seront pas figurées comme des actions de prévention. Par exemple, quand une école organise des ateliers pour les élèves qui leur permettent de se détendre, elle influence un ensemble de déterminants qui construisent le bien-être. La question qui se pose alors est de savoir comment ces initiatives peuvent être renforcées ou pérennisées.

Un outil qui se révèle particulièrement utile lors de cette étape est la pyramide de la prévention (NDLR : de Johan Deklerck) qui distingue, à l'instar de l'OEDT, différents niveaux de préven-



tion. Au niveau le plus élevé de la pyramide, nous trouvons les mesures curatives, prises dans l'urgence, ainsi que la prévention spécifique, qui sont toutes deux orientées vers le problème, le produit étant souvent désigné comme tel. Le but est, tout au long du travail avec les adultes-relais, de descendre le long de cette pyramide, pour orienter les débats sur la prévention générale et la prévention fondamentale qui sont orientées sur le bien-être des acteur·ices du milieu scolaire. Au niveau de la prévention fondamentale, l'enjeu est d'agir sur le cadre scolaire pour favoriser la qualité de vie (par exemple en réaménageant la cour de l'école au bénéfice de tous·tes, consommateur·ices ou pas), tandis qu'au niveau de la prévention générale, l'enjeu peut être de développer les habilités sociales et émotionnelles de l'ensemble des élèves. L'action est pensée en réponse aux consommations problématiques tout en étant décentrée des consommations. L'objectif est de travailler sur un ensemble de déterminants qui dépassent la question du produit. En partant d'une demande qui portait spécifiquement sur une problématique (d'usage) de drogues, l'idée est donc d'amener le ou la demandeur·euse à élargir la réflexion pour y intégrer le climat scolaire et le bien-être des élèves.

Échanges avec la salle, les personnes ressources et les intervenant·es

Les besoins et les questions des élèves au cœur de l'approche à adopter

Les personnes-ressources prennent ensuite la parole pour poser des questions ou apporter des informations complémentaires. Une première question posée est : Quid des élèves ? Autrement dit, ne serait-il pas judicieux de partir des questionnements et des besoins des élèves ? Un parallèle est fait avec l'EVRAS⁷²). La FAPEO se montre, en tout cas, très favorable à ce que des intervenant·es extérieur·es travaillent directement avec les élèves à partir de leurs propres questions. De la sorte, il sera plus facile d'adapter l'intervention aux besoins des élèves et de déterminer s'il faut plutôt se situer dans la prévention générale, sélective ou indiquée.

Dans l'ensemble, les autres personnes-ressources et les intervenant·es sont d'accord sur la pertinence de prendre en compte le point de vue et les besoins des élèves. Il faut néanmoins préciser que la majorité des associations de prévention et de RdR présentes, à l'exception du Pélican, sont des actrices de seconde ligne et qu'elles travaillent par conséquent uniquement avec les personnes-relais, les enseignant·es par exemple, dans le cadre scolaire. Elles ne disposent donc pas du mandat leur permettant de rentrer directement en contact avec le public cible final que sont les élèves. Par ailleurs, quand bien même elles auraient ce mandat, il n'en demeure pas moins qu'il est primordial de former les adultes-relais pour qu'ils soient en mesure d'accueillir la parole des jeunes et d'en faire quelque chose de constructif.

Actuellement, peu d'associations de prévention ont une approche collective de première ligne mais il existe des dispositifs qui permettent de prendre en compte les besoins des élèves, le plus souvent selon une approche individuelle. Par exemple, en plus de l'accompagnement qu'elle propose aux adultes-relais en milieu scolaire, Infor-Drogues organise un service ambulatoire qui peut être appelé au sein d'une école via une permanence téléphonique. Ce service ambulatoire répond à des demandes individuelles émanant des acteur·ices de l'école, y compris les élèves. Quand ce sont des adultes-relais qui bénéficient de ce service, un des enjeux qui revient souvent est la question de l'autorité et de comment il est possible de remettre de la verticalité dans la relation entre l'adulte et l'enfant.

Partenariats entre les écoles, les acteur·ices du secteur jeunesse et les intervenant·es du monde associatif pour une approche plus globale

Toujours en lien avec l'idée de partir des besoins ou de la demande des élèves, Fanny Céphale mentionne le Point d'Appui aux écoles secondaires en matière de prévention des Assuétudes qui est coordonné par le CBPS. Ce point d'appui regroupe toute une série d'associations, toutes présentes aujourd'hui, ainsi que des représentant·es d'administrations communales, et a pour objectif de faciliter les partenariats entre les écoles et les acteur·ices asso-

⁷² Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS)



ciatives. Il réceptionne et traite des demandes émanant principalement d'écoles mais qui peuvent aussi émaner d'autres acteur·ices du secteur jeunesse comme les maisons de jeunes, etc. L'intérêt des concertations, qui sont menées au sein du Point d'Appui, est de se décaler un peu de son offre de services en tant qu'institution et de voir quelle serait la plus-value de répondre à ces demandes de manière collective et complémentaire. Ce point d'appui permet d'offrir des approches plus globales quand il s'agit de demandes qui se composent de plusieurs volets d'action. Par exemple, si une école souhaite travailler la question des consommations chez les enseignant·es, chez les éducateur·ices mais aussi chez les élèves, il y a un véritable intérêt à faire collaborer plusieurs associations du secteur. L'un des principes de la promotion de la santé est de partir des besoins du public final. Par conséquent, il est à nouveau très important de partir des besoins des jeunes et de la communauté scolaire dans son ensemble, même si cela est énergivore et qu'il n'est pas toujours évident de les prendre en compte.

Cette étape est d'autant plus importante qu'une école n'est pas l'autre. Par exemple, certaines écoles comptent énormément d'élèves, d'autres très peu. Il est dès lors difficile, et même pas forcément souhaitable, de systématiser des méthodes d'intervention.

Audrey Decarpentrie surenchérit sur l'intérêt de collaborer avec d'autres associations du secteur

pour répondre à certaines demandes. Elle explique ensuite que son association, Le Pélican, a pour habitude de travailler avec le public des adultes-relais mais aussi avec celui des élèves. Typiquement, l'équipe va insister pour rencontrer les adultes-relais. L'association en fait d'ailleurs une condition de partenariat. Les relais sont ainsi formés, leurs représentations mises à plat et déconstruites, si besoin. Les thèmes qui seront ensuite abordés avec les élèves sont également identifiés en discussion avec les adultes-relais. Des animations sont dans un deuxième temps menées au sein des classes. Ces animations ne sont pas ou très peu orientées sur le produit. Les thèmes abordés sont généraux et les animateur·ices partent de ce qui est amené par les élèves au cours des animations. Un jeu qui peut être utilisé lors de ces animations est le jeu Dixit⁷³).

Peu d'acteur·ices de 1^{re} ligne pour soutenir les adultes-relais au sein des écoles

Deux autres éléments sont soulevés lors du tour de table des personnes-ressources. Premièrement, le statut d'acteur·ices de deuxième ligne de la plupart des associations du secteur les amène à travailler presque exclusivement avec l'équipe éducative qui est déjà surchargée. Les membres de cette équipe peuvent donc mal réagir au travail d'accompagnement qui leur est proposé, voire imposé par leur direction. Il y a donc clairement un manque d'acteur·ices de première ligne qui, par une co-intervention auprès des élèves par exemple, pourraient venir

soutenir, voire suppléer l'équipe éducative. L'éducation par les pair-es peut parfois être une solution, qui en plus d'être efficace, a l'avantage de décharger l'équipe éducative. Cependant cette méthode n'est pas envisageable à tout âge.

Deuxièmement, et pour compléter le constat que la transmission d'informations sur les risques liés à la consommation n'est pas efficace, les risques ne sont pas toujours évidents à identifier. Par exemple, quand on travaille dans la prévention du tabagisme, conseiller les élèves sur l'utilisation ou la non-utilisation de la cigarette électronique ou encore du puff n'est pas évident. En effet, la cigarette électronique semble pouvoir être un outil de RdR mais uniquement pour les fumeur·euses, tandis que le puff semble être plutôt clairement un produit d'entrée qui va amener le-la jeune sur la voie de la consommation de nicotine. Comment aborder toutes ces nuances tout en véhiculant un message clair ? Le positionnement en tant qu'« expert·e » sur ces questions est complexe.

Le parti a donc été pris de ne pas axer les animations en classe sur le produit mais plutôt de faire réfléchir les élèves sur des aspects plus éloignés du produit comme, par exemple, les stratégies publicitaires de l'industrie du tabac, le but étant de renforcer l'esprit critique des élèves, leur réflexivité et, au final, leurs habilités sociales et émotionnelles.

Après avoir salué la qualité des interventions, une personne du public réagit au fait que le travail réalisé dans les écoles est mené suite à une demande. Cela veut donc bien dire que ce travail n'est pas mené au sein des écoles qui ne sont pas demandeuses. Or, l'usage et la vente de drogues ne se limitent pas aux écoles demandeuses d'une action de prévention. Ne serait-il pas dès lors intéressant d'intégrer la prévention et la promotion de la santé dans le programme scolaire, à l'instar de ce qui existe maintenant pour l'EVRAS ? Véronique de Thier de la FAPEO abonde dans ce sens.

RECOMMANDATIONS

- ➔ Continuer à co-construire les interventions avec plusieurs acteur·ices de l'institution scolaire (enseignant·es, éducateur·ices, élèves...).
- ➔ Continuer à valoriser les adultes-relais.
- ➔ Continuer à adopter une approche par la motivation et le désir.
- ➔ Arrêter l'approche répressive qui semble encore trop souvent être privilégiée.
- ➔ Arrêter l'appel à la peur pour faire changer le comportement des élèves.
- ➔ Arrêter les opérations « anti-drogues » menées par la police dans les écoles.
- ➔ Créer des actions davantage en lien avec les besoins des jeunes (dans une approche plus globale qui permet de renforcer les compétences psychosociales).
- ➔ Créer des postes supplémentaires en prévention/promotion de la santé.
- ➔ Créer des espaces ou activités alternatives de nature à améliorer le bien-être de la communauté scolaire.

Cet article est basé sur les interventions et échanges tenus au sein de l'atelier 6 « La Réduction des Risques à l'école » dans le cadre de la journée d'étude des 30 ans de Modus Vivendi « Aller jusqu'au bout du rêve », organisée au Beursschouwburg le 26 septembre 2023.

Animation: Nicolas Van der Linden et Samuel Ligot (Modus Vivendi)

Rapporteuse : Florence Marcin (Le Pélican)

Synthèse : Nicolas Van der Linden (Modus Vivendi)

Merci aux participant·es pour leur attention, leurs remarques et leurs questions.